

# RÈGLEMENT DU GRAND JEU CONCOURS PHOTO FLAUBERT

## « Cherchez la pyramide, près de chez vous, avec Gustave et Maxime ! »

### A) PRÉAMBULE

#### GUSTAVE FLAUBERT ET MAXIME DU CAMP EXPOSENT AU 108 !

Le voyage en Orient de Gustave Flaubert et de Maxime Du Camp va durer plus d'un an et demi (automne 1849 au printemps 1851). Cette expérience décide Flaubert d'entrer en littérature à son retour. Après Le Caire, ils vont jusqu'aux pyramides. Maxime prend des photos et Gustave rêve et rédige des notes. Vous entrerez dans « l'album photos - notes » pour imaginer leur double vision : littéraire et photographique.

#### QU'EST-CE QU'UNE PYRAMIDE ?

D'une façon classique, une pyramide est une forme à sections triangulaires sur base carrée, triangulaire, rectangulaire... La pyramide peut être entendue comme une forme géométrique se détachant ou intégrée au paysage ou un bâtiment ayant cette forme. Le photographe s'approprie sa vision de la pyramide et laissera son imagination l'emporter.

#### LES NOTES EN ÉGYPTE DE GUSTAVE FLAUBERT

Les notes de Gustave Flaubert sont brèves et plutôt informatives. Elles racontent ce qui se passe : leurs déplacements, ce que Flaubert voit, entend, les couleurs autour de lui...

Voici deux extraits :

*Vendredi 7 décembre (1849), partis de Caire à midi pour les Pyramides.*

[...]

#### **« Ascension**

*Levé à 5h le premier pas je fais ma toilette devant la tente dans le seau de toile – nous entendons quelques cris de chacal – Montée de la grande Pyramide, celle de droite (Chéops). Les pierres qui à deux cents pas de distance semblent grandes comme des pavés n'en ont pas moins, les plus petites, trois pieds de haut. Nous montons par l'angle de gauche. [...] C'est désespérant d'éreintement. Je m'arrête cinq ou six fois en route – Maxime est parti devant et va vite. Enfin, j'arrive en haut.*

#### **Lever de soleil du haut des Pyramides**

*Nous attendons le lever du soleil une bonne demi-heure. En face le ciel a une bande d'orange du côté où va se lever le soleil – tout ce qui est entre [lui] (l'horizon) et nous est tout blanc et semble un océan. Le soleil paraît. Il [grimpe] (va) vite et monte par-dessus les nuages oblongs qui semblent du duvet d'un flou inexprimable. [...] derrière nous quand nous nous retournons, c'est le désert – vagues de sables violettes. C'est un océan violet. [...] Cependant, le soleil montait derrière la chaîne arabe, le brouillard se déchirait en grandes gazes légères, les prairies coupées de canaux étaient comme des tapis verts arabesqués de galon. »*

### B) OBJET DU CONCOURS

1. Explorer le territoire pour photographier des formes pyramidales et écrire quelque chose sur son périple ! cela peut être quelque chose près de chez soi ou dans la commune plus loin...

2. Regarder avec un autre œil où l'on habite : la nature, l'architecture, ce qui se passe autour de soi et rêver en vous laissant aller vers vos sens : ce que vous ressentez, entendez, voyez, humez, goûtez !
3. Et comme nous n'avons pas réellement de pyramides en Normandie, alors imaginons-les !

### **C) DATE DU CONCOURS**

La Métropole Rouen Normandie organise le concours photo « Cherchez la pyramide, près de chez vous, avec Gustave et Maxime ! », **du seize août deux mille vingt-et-un (16/08/2021), neuf heures (09h00) au quatorze septembre deux mille vingt-et-un (14/09 2021) à minuit (00h).**

### **D) PARTICIPATION**

- a) Ce concours gratuit est ouvert à toutes personnes majeures ou mineures avec autorisation des parents résidants en France métropolitaine.
- b) Le Métropole Rouen Normandie se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le bon fonctionnement et dans le respect de ce règlement.
- c) La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

### **E) MODALITÉS DE LA PARTICIPATION**

1. Pour les participants, on peut former un binôme (un photographe et un scripteur) ou être seul(e) à photographier et écrire
2. Un seul envoi (photo et texte).
3. Les appareils autorisés sont : appareil photo numérique et smartphone : résolution 300dpi, définition 2600 pixelsX1700 pixels, RVB, format Jpeg ou tif. Si le format ne correspond pas ou que le participant n'est pas en mesure de fournir un fichier qui permet d'effectuer un tirage de qualité suffisante, la participation au concours sera alors invalidée et il ne sera alors pas possible de réclamer quelque compensation que ce soit.
4. Pour concourir, les participants doivent se rendre à l'adresse suivante : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/concours-flaubert-pyramide>.  
Le participant doit remplir le formulaire avec les éléments suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, email, numéro de téléphone, lieu et date où a été prise la photo, l'autorisation de la divulguer et autorisation parentale pour les mineurs. Pour les binômes remplir une candidature double.
5. Le(a)participant(e) doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le participant(e) est informé(e) et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité. Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide.
6. Envoyer sa photographie (une seule) et ses notes sur le site Internet entre 5 et 15 lignes (entre 515 caractères espace non compris et 1500 caractères espace non compris).
7. Les photographies doivent être prises sur le territoire de la Métropole.

8. Chaque participant s'interdit de publier ou partager toute photographie à caractère pornographique, raciste ou xénophobe, ainsi que toute photographie dénigrante ou susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'image, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale. La Métropole Rouen Normandie se réserve expressément le droit d'éliminer sans justification toute photographie considérée en tout ou partie comme ne respectant pas les conditions de validité ci-dessus énoncées ou susceptible de nuire à son image.

**F) LE PARTICIPANT DÉCLARE ET GARANTIT :**

- Être l'auteur(trice) de la photo postée pour le Jeu.
- Être l'auteur (rice) des notes,
- Avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiées sur la photo présentée.

Seul l'auteur(trice) de la photo exposée sera tenu(e) responsable en cas de manquement aux règles exposées ci-dessus. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, même partiellement. Aucun autre usage ne sera fait des photos soumises à participation, hormis celui de promouvoir ce concours photo et l'exposition en découlant.

**G) CESSION DES DROITS**

Les participants s'engagent à céder l'intégralité de leur droit de reproduction des photos et notes pour l'ensemble des supports de communication de la Métropole durant trois ans à compter de la déclaration des lauréats du concours.

**H) LES CRITÈRES DE SÉLECTION**

- Localisation de la photographie sur le territoire de la Métropole (lieu à indiquer)
- Originalité de la photographie (recherche de l'esthétisme, composition, le cadrage, angle de prise de vue, lumière... et symbolique.)
- Correspondance ou vraisemblance entre le texte et la photo
- Lisibilité des notes (pas de plagiat flaubertien ou autre)
- Pas de selfie
- Pertinence du propos entre le texte et la photographie

**I) EXPOSITION**

1. Les participant(e)s sont invité(e)s à se déplacer au 108 dès le 10 septembre pour voir l'exposition « Gustave Flaubert et Maxime Du Camp expose au 108 ! » de 10h à 18h : photos et écrits du voyage en Orient.
2. Les **18 et 19 septembre** exposition ouverte au public des photos et notes des participants au siège de la Métropole Rouen Normandie, **Le 108, 108 allée François Mitterrand à Rouen, le 18 septembre de 10h à 18h et le 19 septembre de 10h à 18h**
3. **L'annonce des lauréat(e)s aura lieu le 19 septembre à 16h.**
4. Les gagnants(es) verront leurs photographies et notes imprimées en grand format et affichées sur les grilles de l'exposition au 108, dans le cadre de l'exposition « Gustave Flaubert et Maxime Du Camp expose au 108 ! » jusqu'au 24 septembre 2021.

## **J) GAINS**

**Les gains sont à partager entre le binôme le cas échéant.**

**a) Prix « adulte » pour le binôme le cas échéant :** Des cadeaux culturels : livres de Gustave Flaubert et/ou sur le grand écrivain, un tirage digital contrecollé sur PVC format 30X40 pour la photo et pour le texte 20X30 et une invitation pour deux visites guidées « Le Rouen de Gustave Flaubert » à l'Office du Tourisme de Rouen.

- 1er prix d'une valeur de 226€
- 2e prix d'une valeur de 188 €
- 3e prix d'une valeur de 162 €

**b) Prix « ado » pour un binôme :** Des cadeaux culturels : livres de Gustave Flaubert et/ou sur le grand écrivain, un tirage digital contrecollé sur PVC format 30X40 pour la photo et pour le texte et une invitation pour deux visites guidées « Le Rouen de Gustave Flaubert » à l'Office du Tourisme de Rouen.

- 1er prix d'une valeur de 178€
- 2e prix d'une valeur de 166€
- 3e prix d'une valeur de 153€

Les prix sont aimablement offerts en partenariat avec la librairie L'Armitière, 66 rue Jeanne d'Arc à Rouen, le Musée des Beaux-Arts (RMM), esplanade Marcel Duchamp à Rouen et Rouen Normandie Tourisme et Congrès, 25 place de la cathédrale à Rouen.

## **K) DÉSIGNATION DES LAURÉATS SE FAIT PAR UN JURY CONSTITUÉ DE MEMBRES :**

- Une personne de Imajeu (association de photographe)
- Une personne de l'association « Les Amis de Flaubert et de Maupassant »
- Deux agents de la Métropole
- Un(e) photographe professionnel(e)
- Une personne de la société civile
- Un(e) artiste plasticien
- L'organisatrice

**a) Les membres du jury se réuniront – samedi 18 septembre à 16h - pour délibérer des meilleures photos et notes.**

**b) Les membres du jury seront attentifs aux éléments du paragraphe H pour choisir les lauréat(e)s.**

## **L) ANNONCE DES LAURÉAT(E)S ET REMISE DES PRIX**

L'annonce des lauréats se déroulera le **19 septembre 2021 à 16h au 108** dans la mesure où les conditions sanitaires en vigueur le permettent.

#### **M) DONNÉES NOMINATIVES**

- a) Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au concours sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour l'unique nécessité de leur participation et l'attribution de leurs gains. Conformément à la « loi informatique et libertés » du 06 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant.
  
- b) Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur :  
Métropole Rouen Normandie Direction de la Culture, Service Patrimoines, 108 Allée François Mitterrand CS 50589 Rouen cedex.

#### **N) LITIGES**

Toute contestation ou réclamation relative au jeu devra être formulée par écrit à l'adresse suivante :

Métropole Rouen Normandie Direction de la Culture, Service Patrimoines, 108 Allée François Mitterrand CS 50589 Rouen cedex.

#### **O) ACCEPTATION DU CONCOURS**

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.